



Non respect d'un créancier, suite "plan conventionnel définitif"

Par **anatoisse**, le **01/03/2016** à **12:27**

Bonjour,

Suite à un plan conventionnel de redressement définitif de la banque de France, un créancier(CIF IDF) me demande de lui verser plus que le montant indiqué sur ce plan.

Sur le plan, le montant de la somme est de 124 904,83 €, je vends cette appartement à 81 000€ et propose au créancier la différence, donc 43 904,83€, mais il est un peu gourmand et me demande 50 342,13€, un compromis de vente à été signé et le CIF IDF bloque la vente du au refus de levée l'hypothèque, le notaire me dit ne rien pouvoir faire et la banque de France s'en moque.

Est ce que je dois contacter un avocat ou directement au juge de grande instance ou autres démarches. Merci pour réponses.

A.Y.O.